



Visa pour venir en france pour un algerien

Par **manuelarana**, le **09/12/2012 à 15:46**

bonjour mon ami est Algérien il a un diplome d'Avocat il aimerait venir en France vivre et travailler son visa a été refusé on ne sait pas pourquoi , pourriez vous nous donner des renseignements utiles merci

Par **amajuris**, le **11/12/2012 à 10:20**

bjr,

Vous pouvez contester une décision de refus de visa devant la Commission des Recours contre les décisions de Refus de Visa d'entrée en France, BP 83.609, 44036 Nantes CEDEX 1, dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification de refus.

Par ailleurs, en cas de refus, le demandeur de visa peut déposer à tout moment, sans délai, une nouvelle demande de visa.

cdt